



FORMATION
RSSI / SSI
EXPERT Santé Version 2

En Partenariat avec :



Les
12, 13 & 14 mars
2018
Strasbourg



Association Pour la Sécurité des SI de Santé

INTRODUCTION

Le programme Hôpital Numérique, et ses prérequis sécurité, ont donné une réelle impulsion à la démarche de sécurisation des systèmes d'information de santé. Une première série d'analyses de risques, de PSSI, de Chartes, de procédures de contrôles, d'exploitation ainsi qu'une réflexion sur la continuité des activités constituent le socle de base. Près d'un millier de Référents SSI ont été identifiés et constituent le maillage de terrain nécessaire au déploiement opérationnel des bonnes pratiques de sécurité.

La Loi de Santé, dite « Loi Touraine », le nouveau règlement européen, les Lois successives de lutte contre le terrorisme ont remodelé le paysage législatif. L'hébergement des données de santé à caractère personnel évolue vers une certification ISO 27001, ISO 20000, ISO 27018 auxquels s'ajouteront des critères spécifiques au système de santé. La constitution des Groupements Hospitaliers de Territoire, le schéma directeur d'un SI unique et donc d'un schéma directeur sécurité territorial pose les questions de la gouvernance, de la réflexion sur l'externalisation de certaines fonctions du SI et de la maîtrise de la donnée.

L'évolution des exigences de l'Etat, de l'ASIP Santé, de la DGOS, et de la HAS redessine sensiblement le contexte. Les processus d'habilitation, d'identification, d'authentification, de traçabilité, de gestion des incidents, de pilotage proactif de la sécurité et de maintien en condition opérationnelle du corpus de procédures associée à la PSSI sont désormais incontournables. Cette formation a pour objet de passer un pallier d'expertise et de faire des Référents SSI et des personnels impliqués dans la sécurité des vrais relais opérationnels.



ORGANISATION

- 6 séquences de 3h30
- 1 séquence juridique de 2 heures avec un Avocat spécialisé
- 2 débats
- 1 atelier de travail
- 3 déjeuners pris ensemble
- Présentations, documents et outils présentés remis aux participants en format numérique
- Durée : 22h50

PRÉREQUIS

- Objectifs Hôpital Numérique atteints
- Fonction RSSI ou référent SSI active
- Bon niveau de connaissance de l'environnement national
- PSSI opérationnelle ou en cours de mise en œuvre

PUBLIC

- DSI
- RSSI
- Référents SSI
- Directeurs Adjointes
- Gestionnaires de Risques
- Chefs de Projets SSI
- Ingénieurs et Techniciens SSI
- Médecins DIM

LIEU DE LA FORMATION

GCS Alsace esanté
2 Rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg

TARIFS

- Tarif standard par participant: 1,850.00 Euro HT
- Le GCS a négocié pour l'ensemble de ses membres une remise exceptionnelle de 20% sur les frais d'inscription soit 1,480 Euro HT par participant. Offre valable si nous parvenons à réunir un groupe minimum de 10 participants.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les acteurs de la SSI Santé, les guides et référentiels récents de la DGOS, de l'ASIP Santé, du Ministère, de l'ANSSI
- Adapter la politique de sécurité (PSSI) aux nouveaux contextes (GHT, groupements privés, usages d'un SI de territoire)
- Connaître les fondamentaux juridiques : Règlement Européen sur les données personnelles, Loi Touraine, opposabilité des référentiels régaliens, usages des technologies numériques
- Communiquer de façon contextuelle et adaptée la PSSI aux différentes forces en présence : direction, corps médical, personnel soignant, administratif et technique
- Piloter la gestion des incidents (selon Décret associé), la gestion des évolutions, la conformité aux normes
- Piloter la SSI au quotidien en disposant d'indicateurs adaptés
- Assurer le reporting régional et national sur les niveaux de sécurité
- Mener des audits internes, puis des analyses de risques simples
- Se mettre en conformité avec l'instruction « Plan SSI » d'octobre 2016

PROGRAMME DE FORMATION

3 jours : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h30



JOUR 1

ACTUALITÉ INTERNATIONALE SSI & SSI SANTÉ – ENVIRONNEMENT NORMATIF – 7H00

9h00	Accueil – Présentation de l'organisation des séquences – Tour de table
9h30	Actualité 2016 et 2017 de la cyber insécurité numérique <ul style="list-style-type: none">• Sécurité des Technologies Numériques de Santé et des SIH : actualité et prospective• Retours d'expériences 2016 - 2017
11h00	Gouvernance politique des SI et de la SSI : GHT ou Groupements publics et privés <ul style="list-style-type: none">• Le Projet Médical de Territoire ou de Groupement et les objectifs médicaux• Les Comités Stratégiques de GHT ou les Comités de Direction des Groupements• La Commission Médicale de Groupement ou Collège Médical• La CSIRMT – le Comité des Usagers (nouveaux pouvoirs – nouvelles ambitions)• La Conférence Territoriale de dialogue social• Modèles de reporting et de communications ciblées
12h30	Déjeuner et pause
13h30	Précision des missions du RSSI et des Référents SSI dans les nouveaux contextes <ul style="list-style-type: none">• Les Référents métiers au coeur du dispositif – Les lanceurs d'alertes
15h00	Gouvernance technique et opérationnelle de la SSI <ul style="list-style-type: none">• Serveurs d'identités – Annuaire – SSO – Typologies d'urbanisation• Identification – Habilitations – Autorisations – Authentifications – Traces• SOC et SIEM – Services internes et / ou externes• Décryptage du Guide Méthodologique du SI du Groupement - Impacts sur la SSI• L'hébergement de données de santé à caractère personnel• Les Hébergeurs agréés de données de santé – Typologie et offres SSI• Les certifications ISO exigibles – La procédure complète – Le déroulé des audits de conformité COFRAC• Les obligations à venir concernant le MCO, le Médicosocial, le Secteur Privé et la Médecine de Ville.• Analyse stratégique et prospective.
	Débat : Comment passer des prérequis du programme Hôpital Numérique à la Certification HDS ? Quels enjeux d'organisation et de moyens ? Quelle valeur pour les ES bénéficiaires ?
17h00	Fin

PROGRAMME DE FORMATION



JOUR 2 LA SSI SUR LE TERRAIN - 7H 00

- 9h00** **Le Schéma Directeur SSI multi-entités ou le « chapitre SSI » du SDSI**
- La PSSI V2 - PGSSI du GHT ou Groupe - PSSI déclinées des entités
 - Mise à jour des documents structurants – PRA, Procédures dégradées, Programme de sécurité.
 - Cycle de vie du PRA-PCI et des PCA Métiers
 - Faire ou sous-traiter la SSI : Quoi ? Pourquoi ? Comment ? Selon quelles modalités de contrôle ?
L'analyse de risques préalable
 - Analyse des productions de l'ASIP Santé, de l'ANAP, de la DGOS et de l'ANSSI – Usages opérationnels
- 11h30** **Atelier : les indicateurs de sécurité**
- Convergence avec les domaines fonctionnels HNUM et les indicateurs de suivi
 - Analyse des certifications – HAS, Comptes, DGOS... et interactions avec la PSSI
- 12h30** **Déjeuner et pause**
- 13h30** **SSI opérationnelle**
- La gestion des incidents de sécurité
 - Les indicateurs de sécurité actifs
 - L'homologation sécurité des projets
 - La gestion des risques multi-sites
 - Le quotidien
- 17h00** **Fin**



JOUR 3 VOLETS COMMUNICATION ET JURIDIQUE - 7H 00

- 9h00** **Etape I : Sensibiliser les Directions Générales et les Utilisateurs**
- 10h00** **Etape II : Sensibiliser les Métiers et le Corps Médical – Entrer dans les détails (CDP, Biomédicaux, DA, IT...)**
- Séquence juridique**
- 11h00**
- La donnée de santé
 - Règlement européen
 - Impacts de la Loi Touraine
 - GHT
 - Droits des patients & Droits des personnels
 - Relations avec les éditeurs et fournisseurs de services
- 12h30** **Déjeuner et pause**
- 13h30** **Atelier expérimental sur cas concret**
- Analyser les risques d'un projet et faire assumer la MOA
 - La note de cadrage – MOA / MOE – Les responsabilités – L'analyse de risques
 - Travail de 90 minutes en Groupe avec restitution commentée
- 16h00** **Questionnaires d'évaluation**
- QCM d'évaluation des acquis de la formation et remise des attestations - 30 mn
 - Synthèse : Et demain, quelle démarche pour quel contexte ? - 30 mn
- 17h00** **Fin**

CONTACTEZ-NOUS

EXPERTS FORMATEURS



Ingénieur ESIEA et titulaire d'un Master en Management (Economie, Droit, Analyse financière), **Vincent TRELY** exerce dans la banque / assurance (MMA, AXA, DEUTSCHE BANK), puis dans l'industrie de pointe, en tant que RSSI et DSI. Il rejoint le Centre Hospitalier du Mans en 2007 en tant que DSIO, RSSI et Directeur des Plateaux Techniques. Il participe aux travaux nationaux sur la SSI Santé.

Il exerce depuis 2012 en tant que Conseil auprès des Etablissements de Santé publics et privés, des GCS, GHT et ARS, via son Cabinet spécialisé. Vincent TRELY crée, en 2010, l'APSSIS (Association pour la Promotion de la Sécurité des Systèmes d'Information de Santé) et le Congrès National SSI Santé du Mans, devenu incontournable, et qui réunit chaque année 150 experts durant 3 jours de conférences et d'échanges intensifs.

Enseignant depuis plus de 15 ans dans différentes écoles et universités, conférencier apprécié, Vincent TRELY écrit de nombreux articles dans la presse spécialisée et intervient lors de colloques sur le numérique en santé, les objets communicants et la sécurité de l'information.

Vice-président de l'APSSIS, **Maître Omar YAHIA**, avocat au barreau de Paris, s'est très tôt spécialisé en droit de la santé (droit hospitalier, droit médical et droit pharmaceutique). Il conseille, représente et défend les intérêts des établissements de santé, des professionnels de santé et des opérateurs prestataires.

Formateur, chroniqueur et consultant, Maître YAHIA intervient tant en conseil qu'en contentieux, en droit de la santé numérique (télémédecine, e-santé, LAP / LAD), droit financier et en ressources humaines.



A propos du GCS Alsace esanté :

Alsace e-santé, groupement de coopération sanitaire, fédère aujourd'hui 54 membres, parmi lesquels des établissements de santé et médico-sociaux, publics ou privés, et l'Union régionale des professionnels de santé regroupant les médecins libéraux (URPS ML Grand Est). Alsace e-santé accompagne ses membres dans des missions de sécurisation des données de santé, de pratique de la télémédecine, de coopération avec les partenaires, de changement et partage des informations médicales, d'orientation des patients et usagers en toute simplicité.



INSCRIPTION

Pour vous inscrire à la formation, contacter : Christine BENTZINGER
christine.bentzinger@sante-alsace.fr ou **03 68 67 67 51**

Une Convention de formation sera établie entre l'APSSIS et votre établissement ou société.



SIREN : 528 297 344 - SIRET 528 297 344 00012

Association n°W722001434 créée le 05/08/2010 Préfecture de la Sarthe - Siège Social : 84 rue du Luart 72160 DUNEAU
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 52 72 01360 72 auprès du Préfet de Région Pays de Loire
N° de TVA intracommunautaire : FR23528297344